



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

impots.gouv.fr
un site de la direction générale des finances publiques

DIRECTION GÉNÉRALES DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP)

impots.gouv.fr | démarches utiles



Plus d'informations sur :

► impots.gouv.fr/indemnite-carburant-de-100-eu-comment-ca-marche



INDEMNITÉ CARBURANT DE 100 €

Afin de limiter les effets de la hausse des coûts du carburant et de préserver le pouvoir d'achat des Français, le Gouvernement met en place une aide spécifique.



Montant :

100€ sous conditions de ressources, en faveur des actifs utilisant leur véhicule à des fins professionnelles.



Demande à effectuer avant le 31 mars 2023 sur ict.impots.gouv.fr

DECLARATION DE VOS « BIENS IMMOBILIERS »

En 2023, les propriétaires de biens immobiliers sont dans l'obligation de réaliser une déclaration de tous leurs biens à d'usage d'habitation.



Cette déclaration, prévue dans la loi de finances 2020, **doit être effectuée avant le 30 juin 2023** sur impots.gouv.fr



N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe France services à Blaye pour vous accompagner dans votre démarche en ligne !

32, rue des Maçons - 33 390 Blaye • 05 57 42 82 72

